



Déclaration de conformité

Fabricant : Céline Arnal – Studio Cel'in – cel-in.com
4 Plan des Castors – 34750 Villeneuve-lès-Maguelone
SIRET 412 720 898 00029 – cel-in.com

Atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

Identification du produit

Nom du produit : Suspension OURSIN en grès

Nom de la collection : MARE

Référence : SUSP-001

Type : Luminaire suspendu – usage intérieur (IP20)

Classe électrique : Classe II (double isolation)

Douille : E27 – max 60 W

Poids : 1.2 kg

Matériaux : Grès chamotté pigmenté au studio, émail de cendre blanc, douille E27 blanche, câble textile noir double isolation 2×0,75 mm², accroche en laiton, pavillon métallique noir.

Date de fabrication : Janvier 2026

Lieu de fabrication : Villeneuve-lès-Maguelone, France

- Est décrit plus complètement (photos et données techniques) sur notre site internet cel-in.com.
- Est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet cel-in.com.

Satisfait aux exigences des directives suivantes :

- 2014/35/UE – Basse Tension (sécurité électrique, thermique et mécanique).
- 2014/30/UE – Compatibilité électromagnétique (CEM)
- 2017/2102/UE – Restriction des substances dangereuses (RoHS)
- 2012/19/UE – Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Est conforme aux normes harmonisées suivantes :

- NF EN 60598-1:2021 – Luminaires – Exigences générales et essais
- NF EN 60598-2-1:1991 – Luminaires fixes, appliques murales et suspensions

Je soussignée, Céline Arnal, atteste que le produit désigné ci-dessus a été conçu et fabriqué conformément aux exigences essentielles de sécurité, de santé et d'environnement applicables dans l'Union européenne.

Fait à Villeneuve-lès-Maguelone, le 08 janvier 2026